

Matière : recherche et typologie en littérature

Spécialité / niveau : master langue et culture /1^{ère} année

Intitulé de la séance : les genres littéraires

Objectifs : -A la fin de la séance l'étudiants devra être capable de de connaître la notion de genre, son histoire et ses origines.

-Quelles sont donc les questionnements soulevés par la problématique des genres depuis leur débuts jusqu'à maintenant ?

LA QUESTION DES GENRES

Le choix d'un genre littéraire impose à l'écrivain – aujourd'hui moins qu'autrefois – certaines contraintes (thématiques, formelles, énonciatives) et l'engage dans une relation particulière avec le public (la poésie, le théâtre, le roman ne sont pas diffusés et reçus de la même manière).

Une notion problématique

Cette notion, d'un usage courant, ne peut être définie que de manière très générale : elle désigne une catégorie d'œuvres ayant en commun des critères discriminants (un genre est défini par rapport aux autres). Ces critères sont divers, hétérogènes (rhétoriques, esthétiques, sociologiques...) et changeants : la poésie n'est plus caractérisée par la versification, les romans ne sont plus nécessairement des « fictions d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art, pour le plaisir et l'instruction du lecteur » (Pierre-Daniel Huet, *Traité de l'origine des romans*, 1670). Les genres reconnus peuvent toujours être intégrés dans des classes d'une plus grande extension (le roman et le théâtre relèvent de la fiction) ou divisés en « sous-genres » ; (tragédie *vs* comédie) dans lesquels on peut encore distinguer des catégories spécifiques (comédie de caractère, vaudeville...). Les limites entre les genres sont ainsi difficiles à cerner, d'autant qu'elles ont été et sont encore régulièrement remises en cause : des catégories auparavant opposées ont été ainsi réunies dans la tragi-comédie (*Le Cid*), le poème en prose (Ponge parlant même de « Proèmes ») ou plus récemment l'autofiction.

Dans les années 1970, les théoriciens de la poétique (Barthes, Genette, Todorov) croient déceler la mort des genres et contestent l'utilité de cette notion pour lui préférer celle de texte, d'écriture-lecture. L'histoire littéraire et le paratexte de l'œuvre (le discours – de l'éditeur, de l'écrivain – qui l'accompagne : présentation, préface, postface) incitent pourtant à accepter une typologie commode, qui donnera aussi le plan de ce manuel :

- Le roman et le récit bref (la nouvelle et le conte) sont caractérisés par le recours à la fiction narrative, qui accorde au narrateur des statuts divers, de sa présence explicite comme « auteur » (dans *Jacques le Fataliste*) à son absence, plus revendiquée qu'effective, dans les romans de Flaubert ou Zola.
- La poésie (en vers ou en prose), associée, surtout depuis le romantisme, au lyrisme mais qui peut jouer d'autres « registres » (polémique, didactique, satirique...).
- Le théâtre et le genre dramatique (tragédie, comédie, drame).
- L'essai et les genres à visée argumentative, réunis parfois sous l'appellation de « littérature d'idées ».